



Carte Blanche

Il est urgent de mettre en œuvre le pack nouveau départ pour les victimes de violences conjugales !

3 février 2025. Au terme de plus de sept mois de négociations, les ministres du gouvernement Bart De Wever 1^{er} prêtent serment. Alors que les cabinets ministériels se forment, l'actualité est rapidement marquée par la découverte, le 15 février, des corps calcinés de Gilberte A., 62 ans et de son fils de 28 ans, Alexis, dans un bois à Chimay. Le mari et père des victimes est arrêté et passe rapidement aux aveux. Le lendemain, le 16 février, à Marcinelle, c'est Alison D, jeune maman d'un nourrisson de trois mois, qui est tuée de plusieurs coups de couteau par l'homme qu'elle a épousé cinq mois plus tôt. A la fin du mois, à Opwijk, Ellen V., une infirmière de 39 ans, mère de trois jeunes enfants, est retrouvée morte, nue sur son lit, les bras attachés dans le dos. Son compagnon se rend à la police et est placé sous mandat d'arrêt.

Marqués par le compteur des féminicides qui s'affole, les différents gouvernements déjà formés, en Wallonie, en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Flandre et au fédéral décident de se réunir d'urgence au sein de la Conférence interministérielle (CIM) « Droits des Femmes » et de lancer sans tarder les travaux pour élaborer un nouveau plan d'action national (PAN) de lutte contre les violences basées sur le genre. Protéger la vie des femmes devient la première des priorités.

Non. Pardon. Les choses ne se sont pas exactement déroulées comme ça.

Un pack pour que les victimes puissent partir, sans risquer d'y rester

En réalité, un an s'est écoulé depuis l'accord de gouvernement Arizona. Entre temps, le compteur a poursuivi sa course macabre : Daphné, Wendy, Thessa, ... Selon le recensement du blog associatif *Stop Féminicide*, elles sont au moins 23 à avoir perdu la vie durant l'année 2025 des mains d'un homme, souvent leur (ex) compagnon. Un an pour qu'enfin ce 30 janvier 2026, la conférence interministérielle (CIM) droits des femmes se réunisse à nouveau. Sur la table, notamment, un pack nouveau départ pour les victimes de violences conjugales. Ce dispositif, qui avait fait l'objet d'un accord en CIM en avril 2024 mais n'a pas été concrétisé depuis, vise à soutenir les victimes qui souhaitent quitter leur partenaire.

Ce pack, tel que nous le réclamons, comprend un accompagnement global via cinq mesures. La première est une aide financière d'urgence qui permettrait aux victimes de faire face aux premières dépenses. Toute victime devrait aussi avoir droit à un accompagnement sociojuridique et un suivi psychologique spécialisés gratuits. L'accès rapide à une adresse non-communicable leur permettrait

d'activer leurs droits sociaux individuels, tout en étant protégées de leur ex-compagnon. Enfin, il est crucial que le pack concrétise des mesures spécifiques en termes d'emploi et de recherche d'emploi pour que les victimes avancent à leur rythme sans risquer de perdre leur job ou de se voir sanctionnées (au chômage, au CPAS, en parcours d'intégration, etc.) alors qu'elles traversent une période critique.

La lutte contre les violences doit (re)devenir une priorité politique

Nous, associations, collectifs et académiques issu•es de divers secteurs et de tout le pays, pressons nos gouvernements de mettre en œuvre dès que possible le pack nouveau départ. Car les freins au départ sont nombreux : dépendance économique, contrôle coercitif, craintes pour sa vie ou celle de ses enfants, risque de se retrouver à la rue, ... Franchir ce pas est une épreuve et n'est que la première étape d'un véritable parcours de la combattante. Les violences ne s'arrêtent pas. Au contraire, elles peuvent s'intensifier : une majorité des féminicides conjugaux sont commis dans un contexte de rupture. De plus, l'ampleur des démarches à accomplir éreinte les femmes pendant des années, elles qui se démènent souvent seules pour survivre d'abord, se reconstruire ensuite. Le pack nouveau départ répond en partie à ces enjeux. De nombreuses (anciennes) victimes soutiennent d'ailleurs cette revendication, comme l'ont démontré les 3236 signatures recueillies par le mouvement Vie Féminine via [une pétition](#).

Plusieurs politiques menées par les gouvernements en place vont appauvrir les femmes et rendre les victimes encore plus dépendantes économiquement de leur partenaire. Celles qui sont déjà multi-vulnérabilisées - femmes migrantes, racisées, précaires, âgées, en situation de handicap ou de monoparentalité - seront d'autant plus fragilisées. Le pack nouveau départ est donc une mesure urgente, même s'il ne résoudra pas tout. Il doit s'inscrire dans un nouveau plan d'action national contre les violences fondées sur le genre coordonné, ambitieux et doté de moyens suffisants. Il y a dix ans, notre pays ratifiait la Convention du Conseil de l'Europe pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, dite Convention d'Istanbul. En une décennie, la Belgique a effectué de nombreux progrès, comme l'a salué en novembre dernier le GREVIO, le groupe d'expert•es chargé•es d'évaluer la mise en œuvre de la Convention.

Mais il reste du travail. Le GREVIO recommande, entre autres, de « *permettre aux femmes victimes de violences dans l'ensemble du pays de se rétablir et d'accéder à l'indépendance économique par le biais de services sociaux généraux, dont des mesures prévoyant une aide financière, une éducation ou formation, et une assistance à la recherche d'emploi et de logement* »[1]. Les violences sexistes et sexuelles sont une problématique sociétale. Il est de notre devoir d'y répondre collectivement et de votre responsabilité, mesdames et messieurs les ministres, de prendre toutes les mesures nécessaires pour y mettre un terme.

Carte blanche initiée par Vie Féminine et signée par plus de **150 organisations**. Ces signatures sont reprises dans un document connexe.

[1] « Etablir un climat de confiance en apportant soutien, protection et justice. Belgique. Premier rapport d'évaluation thématique », GREVIO, Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, Conseil de l'Europe, 27 novembre 2025, En ligne : <https://rm.coe.int/premier-rapport-d-evaluation-thematique-etablir-un-climat-de-confiance/4880298139>



P.-S.

Contact

Elodie Blogie, chargée des relations extérieures
elodie.blogie@viefeminine.be
0472/125.390